

REVUE DES ETUDES TARDO-ANTIQUES

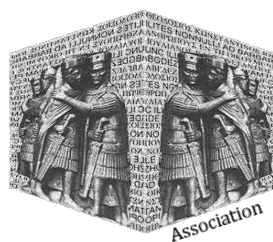
Histoire, textes, traductions, analyses, sources et prolongements de l'Antiquité Tardive

(RET)

publiée par l'Association « Textes pour l'Histoire de l'Antiquité Tardive » (THAT)

ANNEE ET TOME III
2013-2014

Supplément 1



**Textes pour
l'Histoire de
l'Antiquité
Tardive**

REVUE DES ETUDES TARDO-ANTIQUES (RET)

fondée par

E. Amato et †P.-L. Malosse

COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Nicole Belayche (École Pratique des Hautes Études, Paris), Giovanni de Bonfils (Università di Bari), Aldo Corcella (Università della Basilicata), Raffaella Cribiore (New York University), Kristoffel Demoen (Universiteit Gent), Elizabeth DePalma Digeser (University of California), Leah Di Segni (The Hebrew University of Jerusalem), José Antonio Fernández Delgado (Universidad de Salamanca), Jean-Luc Fournet (École Pratique des Hautes Études, Paris), Geoffrey Greatrex (University of Ottawa), Malcom Heath (University of Leeds), Peter Heather (King's College London), Philippe Hoffmann (École Pratique des Hautes Études, Paris), Enrico V. Maltese (Università di Torino), Arnaldo Marcone (Università di Roma 3), Mischa Meier (Universität Tübingen), Laura Miguélez-Cavero (Universidad de Salamanca), Claudio Moreschini (Università di Pisa), Robert J. Penella (Fordham University of New York), Lorenzo Perrone (Università di Bologna), Claudia Rapp (Universität Wien), Francesca Reduzzi (Università di Napoli « Federico II »), Jacques-Hubert Sautel (Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, Paris), Claudia Schindler (Universität Hamburg), Antonio Stramaglia (Università di Cassino).

COMITE EDITORIAL

Eugenio Amato (Université de Nantes et Institut Universitaire de France), Béatrice Bakhouché (Université de Montpellier 3), †Jean Bouffartigue (Université de Paris X-Nanterre), Jean-Michel Carrié (École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris), Sylvie Crogiez-Pétrequin (Université de Tours) Pierre Jaillotte (Université de Lille 3), Juan Antonio Jiménez Sánchez (Universitat de Barcelona), †Pierre-Louis Malosse (Université de Montpellier 3), Annick Martin (Université de Rennes 2), Sébastien Morlet (Université de Paris IV-Sorbonne), Bernard Pouderon (Université de Tours), Stéphane Ratti (Université de Bourgogne), Jacques Schamp (Université de Fribourg).

DIRECTEURS DE LA PUBLICATION

Eugenio Amato (responsable)

Sylvie Crogiez-Pétrequin

Bernard Pouderon

Peer-review. Les travaux adressés pour publication à la revue seront soumis – sous la forme d'un double anonymat – à évaluation par deux spécialistes, dont l'un au moins extérieur au comité scientifique ou éditorial. La liste des experts externes sera publiée tous les deux ans.

Normes pour les auteurs

Tous les travaux, rédigés de façon définitive, sont à soumettre par voie électronique en joignant un fichier texte au format word et pdf à l'adresse suivante :

Eugenio.Amato@univ-nantes.fr

La revue **ne publie de comptes rendus** que sous forme de recension critique détaillée ou d'article de synthèse (*review articles*). Elle apparaît **exclusivement par voie électronique** ; les tirés à part papier ne sont pas prévus.

Pour les **normes rédactionnelles détaillées**, ainsi que pour les **index complets** de chaque année et tome, prière de s'adresser à la page électronique de la revue :

<http://recherche.univ-montp3.fr/RET>

Le site électronique de la revue est hébergé par l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, route de Mende, F-34199 Montpellier cedex 5.

La mise en page professionnelle de la revue est assurée par Arun Maltese, Via Saettone 64, I-17011 Albisola Superiore (Italie) – E-mail : bear.am@savonaonline.it.

ISSN 2115-8266

RET Supplément 1

Réseaux sociaux et contraintes dans l'Antiquité Tardive

Actes de la journée d'études

(Université de Paris Ouest Nanterre La Défense, 27 juin 2013)

édités par

ARIANE BODIN et TIPHAINÉ MOREAU

2014

Le présent Supplément de la RET a été publié avec le subside de :

UMR 7041 - Archéologies et Sciences de l'Antiquité
(Université de Paris Ouest Nanterre La Défense)

EA 4270 - Centre de Recherche Interdisciplinaire en Histoire, Histoire de
l'Art et Musicologie (Université de Limoges)

SOMMAIRE

| | |
|---|------|
| <i>Préface</i> par Ariane BODIN et Tiphaine MOREAU | P. 3 |
| <i>INTRODUCTION</i> | |
| Tiphaine MOREAU Réseaux sociaux et contraintes dans l'Antiquité Tardive. Réflexions liminaires | 7 |
| <i>CONTRAINTES ET RÉSEAUX FAMILIAUX</i> | |
| Christophe BADEL Le rôle de la contrainte dans les stratégies familiales (IV ^e -VI ^e siècles) | 31 |
| Ariane BODIN Certains membres des familles de clercs ont-ils été contraints d'emprunter la voie de l'ascétisme en Afrique et en Italie ? (IV ^e -VI ^e siècles) | 45 |
| Marie ROUX Les ralliements d'aristocrates à des usurpateurs dans la Gaule du V ^e siècle, des choix politiques contraignants pour leurs descendants ? | 83 |
| <i>CONTRAINTES COMPORTEMENTALES AU SEIN DES RÉSEAUX</i> | |
| Tiphaine MOREAU Les réseaux de fonctionnaires et leurs contraintes sous Constance II. Réflexions d'après les <i>Res Gestae</i> (14-16) d'Ammien Marcellin | 103 |
| Vincent GONCALVES <i>Otium et decus</i> . Les contraintes du « devoir de loisir » dans les réseaux aristocratiques de l'Occident romain tardif (IV ^e -V ^e s. ap. J.-C.) | 137 |

CONTRAINTES CHEZ LES LETTRÉS ET LES FONCTIONNAIRES IMPÉRIAUX

Bernadette CABOURET

Réseaux sociaux et contraintes : l'exemple de la *Correspondance* de Libanios d'Antioche 159

Vincent PUECH

Représentants de l'empereur et interventions dans la sphère religieuse en Orient aux V^e et VI^e siècles 177*POUVOIRS ET CONTRAINTES RELIGIEUSES*

Camille GERZAGUET

Pouvoirs épiscopal et luttes d'influence : Ambroise de Milan, le « parrain » des évêques d'Italie du Nord ? 219

Claire FAUCHON-CLAUDON

Contrainte(s) et réseau(x) dans les *Vies des Saints orientaux* de Jean d'Éphèse 241

Hervé HUNTZINGER

Séverin de Norique et ses obligés : un réseau social au service d'un pouvoir informel 273

Capucine NEMO-PEKELMAN

Pouvoir et réseaux des juges juifs dans les provinces orientales de l'Empire romain. À propos de la constitution XVI, 8, 9 du *Code Théodosien* (17 avril 392) 289*CONCLUSIONS*

Ariane BODIN

Réseaux sociaux et contraintes dans l'Antiquité Tardive 307

POUVOIR ÉPISCOPAL ET LUTTES D'INFLUENCE :
AMBROISE DE MILAN, LE « PARRAIN »
DES ÉVÊQUES D'ITALIE DU NORD ?

Abstract : This article focuses on the part played by Ambrose of Milan in the construction of an episcopal network in Northern Italy which was supposed to fight against Arianism. To control of these new bishops, whose sees had been recently created, Ambrose took advantage of unequal relations between debtors and creditor produced by the episcopal election. The letters clearly reflect how Ambrose made use of these bishops who were in his debt (Felix of Como, Bassianus of Lodi, Gaudence of Brescia) so as to achieve the objectives of the network. By taking its inspiration from the *patronus-cliens* relationship and from the aristocratic *amicitia*, the ambrosian leadership maintained the cohesion of this network that was a centralized and hierarchical one, though made up of peers from an ecclesiastical point of view.

Keywords : Ambrose of Milan ; episcopal network ; Felix of Como ; Bassianus of Lodi ; Gaudence de Brescia ; *amicitia* ; *auctoritas*.

« Ces hommes t'ont donc donné la formule pour ce procès¹. Et qui sont-ils ces hommes qui nous prescrivent, à nous, des évêques ce que nous devons faire ? Je t'ai donc libéré de la contrainte d'une grave enquête, afin que tu ne te trouves pas contraint d'adopter la formule qu'on t'avait indiquée². »

¹ Dans le cadre d'un procès civil, le magistrat délivrait une *formula* qui donnait le cadre du procès en mentionnant les demandes des parties et les moyens dont elles disposaient. Il rédigeait lui-même cette *formula*. Sur les aspects procéduraires, cf. M. KASER, *Das römische Zivilprozessrecht*, München 1966, pp. 107-138. La lettre d'Ambroise suggère que la pratique du droit séculier avait été transposée dans la procédure de l'*audientia episcopalis* et que l'évêque Syagrius s'était laissé dicter la *formula* par l'une des deux parties (cf. note suivante et l'emploi de *accepisti*). Dans son chapitre consacré à l'*audientia episcopalis*, J. Harries n'évoque pas la question de la *formula*, cf. *Law and Empire in Late Antiquity*, Cambridge 1999, pp. 191-211.

² Ambr., *epist.* 56 (M 5), 15 : *Ergo indicandi accepisti formulam. Quales illi qui nolunt praescribere sacerdotibus quid sequi debeamus ? Liberauimus itaque te a cognitionis grauissimae necessitate, ne necesse haberes formulam mandatam exsequi.*

Ces mots pleins de reproche et de sévérité, Ambroise les adresse à l'un de ses collègues, Syagrius, évêque de Vérone³. Il blâme celui-ci de s'être laissé influencer dans le cadre d'un procès fait à Indicia, une vierge de sa cité, qui était proche de Marcelline, la sœur d'Ambroise, accusée d'avoir eu un enfant qu'elle aurait ensuite tué. Indicia, s'étant réfugiée dans sa détresse auprès de Marcelline, est entendue à Milan par un tribunal composé d'Ambroise et d'autres évêques⁴. Ce second tribunal la lave de toute accusation, alors que la décision prise par Syagrius à Vérone était de la soumettre à un examen gynécologique. Les faits nous sont connus par les deux lettres qu'Ambroise adresse à Syagrius à l'occasion de cette affaire⁵. Celles-ci révèlent à la fois l'ingérence dont Ambroise fait preuve dans un procès qui concerne la communauté de Vérone et témoignent de sa faculté à présenter son action comme la libération d'un fardeau, alors qu'elle représente en elle-même une forme de coercition, à peine déguisée, exercée à l'encontre d'un collègue⁶.

La référence volontairement anachronique du titre de cet article suggère moins une étude de l'influence d'Ambroise comme *episcopus* qu'une réflexion sur les notions de réseau et de contrainte quand le réseau repose essentiellement sur l'action d'un individu qui se trouve être à la fois l'instigateur des relations créées et l'utilisateur qui mobilise et instrumentalise ce réseau⁷. Celui-ci est alors fondamentalement inégalitaire dans la mesure où il instaure un jeu de déséquilibres dont quelques-unes des dynamiques seront étudiées dans un deuxième temps. Au préalable, il conviendra d'abord de comprendre comment et à quelles fins Ambroise a constitué un réseau épiscopal en Italie du Nord à la fin du IV^e siècle. Le choix des acteurs de ce réseau, à qui Ambroise ne proposait rien moins qu'une « promotion épiscopale », est déjà en soi révélateur d'une forme d'exploitation des inégalités sociales de la société romaine. Les contraintes qui sont inhérentes à un réseau de type pyramidal et hiérarchique impliquent des dynamiques relationnelles spécifiques dont il s'agira d'étudier les modalités de contrôle et de pression, directes comme indirectes. J'en ai dénombré trois : l'intervention personnelle

³ PCBE, vol. 2, p. 2140-2141.

⁴ Il n'était pas inhabituel que les fidèles fassent appel à l'*audientia episcopalis* d'un autre diocèse que le leur, cf. G. CRIFÒ, *A proposito di episcopalis audientia*, in M. CHRISTOL et al. (éds.), *Institutions, société et vie politique dans l'Empire romain au IV^e siècle ap. J.-C. Actes de la table ronde autour de l'œuvre d'André Chastagnol (Paris, 20-21 janvier 1989)*, Roma 1992, p. 399 et p. 409.

⁵ Ambr., *epist.* 56 (M 5) et *epist.* 57 (M 6).

⁶ Pour un cadre général des rapports d'Ambroise avec ses collègues, cf. W. H. C. FRIEND, *Saint Ambrose and other Churches (except Rome)*, in L. F. PIZZOLATO – M. RIZZI (éds.), *Nec timeo mori. Atti del congresso internazionale di studi ambrosiani nel XVI centenario della morte di Sant'Ambrogio*, Milano 1998, pp. 161-180.

d'Ambroise, l'intervention d'un tiers lui-même instrumentalisé par Ambroise (ce qui représente une double contrainte, celle qui vise le destinataire, et celle qui concerne le tiers utilisé), et l'intervention collective qui mobilise tout ou une partie du réseau pour contraindre un extérieur à rejoindre le réseau. Dans le prolongement de cette analyse, il s'agira de faire ensuite ce que les travaux de sociologie appellent une « analyse stratégique⁸ » du réseau. La connaissance des relations entre les membres interdépendants de l'organisation permet, en effet, d'identifier les contraintes, conscientes comme inconscientes, qui pèsent sur le comportement des acteurs. Cette « analyse stratégique » consiste donc à mettre en évidence des circuits de relations cachées et répétitives sur lesquelles reposent des régulations inattendues qui finissent par avoir force de loi⁹.

Toutefois, au-delà de l'équipe loyale et efficace qu'Ambroise avait rassemblée autour de lui, il existait aussi des dissensions internes à ce réseau, qui peuvent s'assimiler à des formes de rébellion contre le *leadership* ambrosien alors assimilé à une contrainte.

Ambroise et la constitution d'un réseau épiscopal en Italie du Nord

Naissance et finalités de ce réseau

La situation politique et religieuse en Italie du Nord à la fin du IV^e siècle est le principal facteur qui rend compte des circonstances de la naissance, ainsi que des finalités du réseau dont Ambroise a été l'instigateur¹⁰. Tout d'abord, l'élection de celui-ci¹¹ comme évêque de Milan en 374 résulte d'une situation de crise dans la capitale impériale, divisée entre les partisans de la foi telle qu'elle fut exprimée au concile de Nicée en 325 et les ariens de tendance homéenne. Ambroise, alors consulaire d'Émilie-Ligurie, la province de Milan, poursuit une carrière de haut fonctionnaire impérial, et non d'ecclésiastique. La mort de l'évêque Auxence, un arien, oppose les deux factions de la communauté milanaise quant à l'orientation

⁷ Notre démonstration s'oppose dans une certaine mesure à la thèse développée par C. Pasini dans *La sollecitudine di Ambrogio di Milano per le Chiese dell'Italia settentrionale*, in G. WATAGHIN CANTINO – R. CORTI (éds.), *Il cristianesimo a Novara e sul territorio : le origini. Atti del congresso, Novara, 10 ottobre 1998*, Novara 1999, pp. 43-54.

⁸ E. LAZEGA, « Analyses de réseaux et sociologie des organisations », *Revue française de sociologie* 35, 1994, pp. 293-320.

⁹ E. LAZEGA, « Analyses » [n. 8], p. 294.

¹⁰ F. LANZONI, *Le diocesi d'Italia, dalle origini al principio del VII secolo*, Faenza 1927, pp. 1059-1060.

religieuse de son successeur. On a vu dans la nomination d'Ambroise à ce poste clé de l'administration, peu de temps avant la mort d'Auxence, un calcul politique : n'appartenant à aucune des deux factions (il n'était même pas encore baptisé), il était un candidat neutre qui pourrait apaiser les dissensions¹². Cette supposée neutralité correspond, de fait, à son action, ou plutôt, son absence d'action contre le parti des ariens lors des toutes premières années de son épiscopat. Il fit à nouveau l'expérience de ces tensions religieuses en 378 lorsqu'il fut appelé à Sirmium, pour y consacrer Anemius. En effet, alors qu'il procédait à la consécration de celui-ci, des ariens, soutenus par l'impératrice Justine, tentaient dans la même église de consacrer un évêque de leur parti¹³. L'élection et la consécration d'Anemius sur le siège de Sirmium correspondent ainsi à une « installation militante¹⁴ » pour contrer la mouvance arienne qui s'était largement diffusée dans le Nord de l'Italie et l'Illyrie. Ces régions étaient donc le théâtre de luttes locales pour imposer tantôt le parti de Nicée, tantôt celui des ariens¹⁵. Le changement radical d'attitude d'Ambroise se produisit cette même année 378 avec la publication de son *De fide*, qui attaquait, avec la plus grande vigueur, les idées ariennes. Dès lors, Ambroise apparut comme le champion de l'orthodoxie, dont l'action culmina avec la tenue du concile d'Aquilée en 381 qui aboutit à la condamnation de l'évêque arien Palladius de Ratiaria. Quelques années plus tard, en 386, la lutte d'Ambroise contre l'arianisme connut un nouvel éclat, lorsque l'évêque opposa une ferme résistance à l'impératrice Justine, arienne convaincue, qui cherchait à obtenir à Milan même une basilique¹⁶. Ces conflits religieux étaient favorisés par

¹¹ Pour une synthèse récente sur les modalités des élections épiscopales, cf. P. NORTON, *Episcopal Elections, 250-600 : Hierarchy and Popular Will in Late Antiquity*, Oxford 2007.

¹² Deux traditions historiographiques s'opposent sur la signification de l'élection d'Ambroise. Sur la question du candidat de la neutralité, cf. D. H. WILLIAMS, *Ambrose of Milan and the End of the Arian-Nicene Conflicts*, New York 1995, pp. 112-116, qui fait le point sur les études précédentes. *Contra* la position défendue par N. McLynn qui analyse l'élection d'Ambroise comme une manœuvre des élites pro-nicéennes de Milan, en particulier de Petronius Probus, cf. *Ambrose of Milan. Church and Court in a Christian Capital*, Berkeley – Los Angeles – London 1994, pp. 48-50.

¹³ Paul., *Vita* 11, 1. Il y aurait peut-être eu aussi en même temps un concile auquel Ambroise aurait participé, qui condamnait six évêques ariens d'Illyrie. Voir les réserves exprimées par D. H. Williams sur la concomitance de l'élection et du concile, et sur la présence même d'Ambroise à Sirmium, *The End* [n. 12], pp. 123-127, *contra* R. GRYSON, *Scolies ariennes sur le concile d'Aquilée*, introduction, texte latin, traduction et notes de R. GRYSON, SC 267, Paris 1980, pp. 107-115.

¹⁴ L'expression est de Claire Sotinel, cf. *Identité civique et christianisme. Aquilée du III^e au VI^e siècle*, Roma 2005, p. 181.

¹⁵ D. H. WILLIAMS, *The End* [n. 12], p. 69-75, et sur la situation à Milan même, pp. 76-83. Sur l'Illyrie, cf. GRYSON, *Scolies* [n. 13], « L'arianisme illyrien au IV^e siècle », pp. 101-172.

¹⁶ Pour la présentation des différentes orientations historiographiques sur ce sujet, cf. G. NAUROY, *La crise milanaise de 386 et les lettres d'Ambroise. Difficultés d'interprétation et limites d'un témoi-*

les positions politiques des empereurs, en particulier par la neutralité et le non-interventionnisme de Valentinien I^{er}, puis de son fils Gratien, tout au moins dans les premières années de règne de celui-ci. Ambroise fit l'expérience de ce climat religieux tendu à l'occasion de sa propre élection.

Luttes d'influence pour nommer sur un siège un évêque d'une tendance religieuse ou d'une autre, conflit sur le terrain même pour la possession des lieux de culte, rôle ambigu des autorités politiques : telle était la situation en Italie du Nord lorsqu'Ambroise devint évêque.

Enjeux et problèmes du réseau épiscopal

Comme l'ont souligné les travaux de Rita Lizzi, une réponse à cette situation fut apportée par Ambroise lui-même durant son épiscopat qui couvre à peu près les vingt-cinq dernières années du IV^e siècle¹⁷. En effet, on constate parallèlement que le nombre de sièges épiscopaux en Italie du Nord, connaît un accroissement significatif, notamment en Émilie-Ligurie et en Vénétie¹⁸. À la dizaine de sièges existants s'en ajoutent cinq ou six nouveaux. Ambroise est le promoteur de cette densification épiscopale¹⁹. De fait, avant son élection, étaient attestés : Milan, Bergame, Bologne, Brescia, Tortona, Modène, Parme, Pavie, Plaisance et Verceil. S'y ajoutent Côme²⁰, Lodi, et Novare²¹, mais aussi Ivree, ainsi qu'Altinum

gnage épistolaire, in R. DELMAIRE – J. DESMULLIEZ – P.-L. GATIER (éds.), *Correspondances. Documents pour l'Antiquité tardive*, Lyon 2009, pp. 232-233. Pour une étude récente de la question, cf. G. VISONÀ, *Topografia del conflitto ariano : Ambrogio e la basilica Porziana*, in R. PASSARELLA (éd.), *Ambrogio e l'Arianesimo*, Milano 2013, pp. 113-145.

¹⁷ Voir R. LIZZI, *Vescovi e strutture ecclesiastiche nella città tardoantica (L'Italia Annonaria del IV – V secolo d.C.)*, Como 1998. L'approche générale de ce travail doit beaucoup au livre fondamental de L. CRACCO RUGGINI, *Economia e società nell'Italia Annonaria. Rapporti fra agricoltura e commercio dal IV al VI secolo d.C.*, Bari 1995. En se fondant ainsi sur une analyse socio-économique de certaines zones d'Italie du Nord appliquée à la sphère ecclésiastique, R. Lizzi démontre l'influence d'un modèle comportemental créé par Ambroise et diffusé dans les sièges voisins durant l'épiscopat de celui-ci et après sa mort. Voir aussi EAD., « Ambrose's Contemporaries in the Christianization of Northern Italy », *JRS* 80, 1990, pp. 156-173 qui souligne la mise en place d'un réseau épiscopal organisé autour de la figure d'Ambroise.

¹⁸ LANZONI, *Le diocesi* [n. 10], pp. 1059-1062.

¹⁹ LANZONI, *Le diocesi* [n. 10], pp. 1059-1060. Sans aller jusqu'à l'affirmation de N. Mclynn selon laquelle cette région se serait caractérisée par un « vide ecclésiastique » avant l'élection d'Ambroise, l'accroissement est notable, cf. MCLYNN, *Ambrose* [n. 12], p. 279.

²⁰ LANZONI, *Le diocesi* [n. 10], pp. 975-978 ; J.-CH. PICARD, *Le souvenir des évêques. Sépultures, listes épiscopales et cultes des évêques en Italie du Nord des origines au X^e siècle*, Roma 1988, pp. 440-441, et tableau p. 740.

²¹ PICARD, *Le souvenir* [n. 20], pp. 459-460, et tableau p. 743

en Vénétie. La localisation de ces nouveaux sièges n'est pas le fruit du hasard : ils se trouvent sur les principales voies de communication qui viennent de Gaule et d'Illyrie, et sur la *uia Postumia* qui va vers l'est, jusqu'à Aquilée²². La multiplication des sièges créait ainsi un maillage géographique du territoire, un réseau au sens étymologique du terme, dont l'ambition générale était de créer « un fronte unico, per fede, comportamento e cultura²³ » et dont la finalité première de lutter contre l'hérésie arienne²⁴. En effet, à la tête de ces nouveaux sièges, comme à celle des anciens, furent élus des hommes de foi nicéenne qui, pour leur majorité, furent consacrés par Ambroise lui-même, suivant une politique de « promotion épiscopale » sur laquelle il faudra revenir.

Il est cependant nécessaire de s'interroger au préalable sur les moyens dont Ambroise disposait pour mettre en place un tel réseau épiscopal, et de se demander en vertu de quelle autorité il était en mesure de le faire. La position politique et ecclésiastique de la ville de Milan pourrait éclairer l'origine de ce pouvoir dont Ambroise semblait jouir. Milan était l'une des capitales impériales, ce qui conférait à son évêque une aura particulière, du fait des relations que celui-ci entretenait avec la cour²⁵. En ce qui concerne la dimension ecclésiastique, la question du statut métropolitain de Milan au IV^e siècle a été beaucoup discutée²⁶. Cependant, pour une certaine tendance historiographique, l'hégémonie milanaise dans le nord

²² L. CRACCO RUGGINI, *Vercelli e Milano : nessi politici e rapporti ecclesiali*, in E. DAL COVOLO – R. UGLIONE – G. M. VIAN (éds.), *Eusebio di Vercelli e il suo tempo*, Roma 1997, p. 93.

²³ LIZZI, *Vescovi e strutture* [n. 17], p. 31. Sur la nécessité d'unification autour d'un modèle épiscopal, voir aussi les analyses d'I. J. DAVIDSON, *Ambrose. De officiis. Edited with an Introduction, Translation, and Commentary*, Oxford 2001, p. 74 : « Across northern Italy as a whole, his Church (*i. e.* celle d'Ambroise) had come to provide effective leadership for a disparate collection of bishoprics spread over a considerable area. When Ambrose assumed office, each of these sees had still been defined very much by its own traditions and practices, and there was little if any sense of their belonging to a coherent group, all articulating the same social and intellectual message. »

²⁴ Afin de visualiser le maillage épiscopal que représente la création de ces nouveaux sièges, cf. la carte de l'Italie du Nord proposée dans MCLYNN, *Ambrose* [n. 12], p. 283.

²⁵ Sur Milan capitale impériale et « métropole chrétienne », cf. Ch. PIETRI, *Aristocratie milanaise. Païens et chrétiens au IV^e siècle*, in Ch. P. (éd.), *Christiana Respublica. Éléments d'une enquête sur le christianisme antique*, Roma 1997, pp. 981-1006. Dans la *Vita Ambrosii*, Paulin évoque notamment les visites au palais impérial faites par Ambroise, accompagné de ses *notarii*, cf. *Vita* 35.

²⁶ Pour une vue d'ensemble de la question et de la documentation disponible, cf. E. CATTANEO, « S. Ambrogio e la costituzione delle province ecclesiastiche nell'Italia settentrionale », *Ravennatensia* 3, 1972, pp. 467-484 et ID., « Il governo ecclesiastico nel IV secolo nell'Italia settentrionale », *AAAd* 22, 1982, pp. 175-187. *Contra* cette position et pour une argumentation sur Milan comme capitale provinciale, voir G. MENIS, « Le giurisdizioni metropolitiche di Aquileia e di Milano nell'Antichità », *AAAd* 4, 1973, pp. 284-289.

de l'Italie ne tiendrait qu'à la seule personnalité d'Ambroise²⁷. Au-delà d'une question de caractère qu'il est difficile d'étayer, l'autorité dont a pu disposer Ambroise lui venait sans doute non seulement de sa position d'évêque d'une capitale impériale à un moment où la primauté de l'évêque de Rome n'avait été que récemment assurée²⁸, mais aussi et surtout de ses qualités de tacticien, récemment soulignées par Peter Brown²⁹, et de son insertion, par le biais de ses origines familiales et de son ancienne pratique des responsabilités politiques, dans un autre réseau, non pas ecclésiastique mais politique, qui le liait par l'*amicitia* aristocratique aux cercles romains du pouvoir³⁰. Toutefois, les liens noués par le biais des relations de l'*amicitia* ne sont pas les facteurs explicatifs directs de la constitution du réseau épiscopal. Ils éclairent seulement en partie l'*auctoritas* dont Ambroise pouvait disposer et user vis-à-vis de clercs devenus évêques avec l'appui de celui-ci sans être issus, comme nous le verrons plus loin, de l'aristocratie romaine. S'il est même souvent difficile de cerner avec précision l'origine sociale de ces nouveaux évêques, ce qui apparaît en revanche avec certitude, c'est qu'ils appartenaient à deux types de réseaux cléricaux. Ainsi, la première catégorie concerne des hommes qui furent formés par Ambroise ou qui entretenirent d'étroits contacts avec lui, lorsqu'ils faisaient partie du clergé milanais comme *diaconi* ou qu'ils étaient attachés personnellement à l'évêque comme *notarii*³¹. C'est le

²⁷ MCLYNN, *Ambrose* [n. 12], p. 276, n. 99. Il s'agit cependant d'une analyse plus ancienne, cf. J.-R. PALANQUE, *Ambroise de Milan et l'Empire romain. Contribution à l'étude des rapports entre l'Église et l'État à la fin du IV^e siècle*, Paris 1933, p. 388 : les papes Damase et Sirice se seraient montrés « respectueux d'un pontife si populaire et si influent. »

²⁸ MCLYNN, *Ambrose* [n. 12], pp. 278-281. Cf. aussi CH. PIETRI, *Damase évêque de Rome*, in PIETRI, *Christiana Respublica* [n. 23], pp. 49-58, qui revient sur les difficultés rencontrées par Damase, souvent présenté par l'historiographie comme un simple interlocuteur d'Ambroise ou de Basile de Césarée.

²⁹ Cf. P. BROWN, *Throub the Eye of a Needle. Wealth, the Fall of Rome and the Making of Christianity in the West, 350-550 AD*, « Ambrose and his People », Princeton 2012, p. 120-134. Le commentaire de PALANQUE, *Ambroise* [n. 27], pp. 388-389, « le prestige de sa personne, non l'éclat de son siège [...] assurait, dans les relations ecclésiastiques, une place prépondérante », reste encore valide à condition de l'analyser à la lumière du portrait d'Ambroise dressé par P. Brown cité ci-dessus.

³⁰ On pense en particulier à ses relations avec Symmaque, qui fut préfet de Rome en 384 et 385 et consul en 391, et à ses liens avec la *gens* des *Petronii*. Pour une révision des rapports avec Symmaque qui n'étaient peut-être pas aussi cordiaux que la courtoisie des *relationes* sur l'autel de la Victoire le laissent penser, cf. J. F. MATTHEWS, *Symmachus and his Enemies*, in F. PASCHOU (éd.), *Colloque genevois sur Symmaque à l'occasion du mille six centième anniversaire du conflit de l'autel de la Victoire*, Paris 1986, pp. 173-175.

³¹ Comme le souligne Cl. Sotinel, le statut de *notarius* ne faisait pas partie du cursus ecclésiastique à la fin du IV^e siècle, même si on connaît des *notarii* devenus clercs, cf. *Le personnel épiscopal. Enquête sur la puissance de l'évêque dans la cité*, in É. REBILLARD – CL. SOTINEL (éds.), *L'évêque dans la*

cas de Sabin de Plaisance qui échange avec Ambroise une correspondance suivie³², de Félix de Bologne, présent lors de sa mort³³, et de Theodulus de Modène, son *notarius*³⁴. C'est cette catégorie de diacres devenus évêques sous l'égide d'Ambroise³⁵ que l'arien Palladius dénonçait comme des hommes faits sur le même modèle que ce dernier³⁶. Il n'est pas étonnant que Milan, diocèse tenu par une personnalité dont le rayonnement était grand et qui veillait à la formation de ses clercs³⁷, ait été un centre pourvoyeur d'évêques. De fait, ce phénomène des carrières épiscopales écloses dans des diocèses puissants se constate aussi en Afrique au début du V^e siècle, en particulier à Hippone et à Thagaste³⁸. La seconde catégorie regroupe des clercs locaux, issus des cités épiscopales, comme Chromace d'Aquilée³⁹, proche de l'évêque Valerianus et présent en sa qualité de *presbyter* au concile de 381⁴⁰, ou comme Gaudence de Brescia⁴¹, qui fut le successeur de Filastre, ou encore comme Profuturus de Pavie⁴², qui prit la succession d'Eventius et fut sans doute le dernier évêque consacré par Ambroise peu avant la mort de ce dernier⁴³. Tous trois ont reçu l'appui d'Ambroise dans leur élec-

citée du IV^e au V^e siècle. Image et autorité, Roma 1998, p. 109. Le *notarius* était d'abord essentiellement un secrétaire archiviste, mais l'exemple de Theodulus de Modène (cf. *infra*) montre que ses activités relevaient plus du service personnel que de la bureaucratie ecclésiastique, cf. SOTINEL, *Le personnel épiscopal* [n. 31], p. 108.

³² PCBE, vol. 2, pp. 1969-1973. Cf. Ambr., *epist.* 27 (M 58), 32 (M 48), 33 (M 49), 34 (M 45), et 39 (M 46). Sur Sabin, cf. aussi E. PAOLI, « Le dossier prosopographique des évêques Sabin de Plaisance et Valerianus d'Aquilée », *Euphrosyne* n. s. 19, 1991, pp. 159-174.

³³ PCBE, vol. 1, pp. 773. Cf. Paul., *Vita* 46.

³⁴ PCBE, vol. 2, pp. 2185.

³⁵ Félix de Bologne et Theodulus de Modène sont probablement devenus évêques peu de temps après la mort d'Ambroise.

³⁶ Pallad., *Apol.* 116.

³⁷ Lorsqu'il évoque certains clercs qui faisaient partie de l'entourage d'Ambroise, Paulin emploie l'expression imagée *nutriti ab Ambrosio*, cf. Paul., *Vita* 46.

³⁸ Cf. S. LANCEL, *Le recrutement de l'Église d'Afrique au début du V^e siècle : aspects quantitatifs et qualitatifs*, in L. HOLTZ – J.-CL. FREDOUILLE – M.-H. JULLIEN (éds.), *De Tertullien aux Mozarabes. Antiquité tardive et christianisme ancien (III^e-VII^e siècles). Mélanges offerts à Jacques Fontaine*, Paris 1992, pp. 328-329. Ces « pépinières » étaient cependant insuffisantes pour couvrir les besoins de l'Afrique. Ce problème ne semble pas, en revanche, avoir concerné l'Italie du Nord.

³⁹ PCBE, vol. 1, pp. 432-436.

⁴⁰ Selon R. Lizzi Testa, l'appui d'Ambroise dans l'élection de Chromace serait en quelque sorte la récompense de ce dernier pour son implication dans la condamnation de Palladius au concile d'Aquilée, cf. « Ambrose's Contemporaries » [n. 17], p. 158. Pour une position plus nuancée de Cl. Sotinel, cf. *infra* n. 44.

⁴¹ PCBE, vol. 1, pp. 887-890.

⁴² PCBE, vol. 2, p. 1851.

⁴³ Paul., *Vita* 45.

tion⁴⁴ (et nous verrons dans le cas de Gaudence de Brescia, plus que son appui). À cette liste, on peut encore ajouter les noms de Constance de Claterne⁴⁵, de Félix de Côme⁴⁶, de Bassianus de Lodi⁴⁷ et de Gaudence de Novare⁴⁸, qui devaient la création de leur siège à Ambroise. Sur le siège plus ancien de Trente, il fit élire Vigile⁴⁹, et sur celui de Verceil, Honoratus⁵⁰. Du point de vue de la chronologie, les informations sur les dates de création des sièges et sur les élections des évêques sont malheureusement lacunaires, au mieux imprécises. Pour ne prendre que quelques exemples, Félix de Côme serait devenu évêque en 375, 380 ou 386, Constance de Claterne en 379, Vigile de Trente aurait été consacré entre 385 et 388, et Gaudence de Brescia vers 396-397. En dépit de ces incertitudes chronologiques, il apparaît toutefois que la construction du réseau formé par les évêques d'Italie du Nord s'affirme comme une entreprise au long cours, qui aurait été entretenue par Ambroise durant les presque vingt-cinq années de son épiscopat. En intervenant dans les élections, comme par exemple dans celle d'Honoratus à Verceil en 396⁵¹, ou en consacrant les nouveaux évêques, Ambroise apparaît donc comme le pôle dominant d'un réseau centralisé et hiérarchique.

La correspondance d'Ambroise, miroir d'un fonctionnement centralisé

Le fonctionnement centralisé de ce réseau ressort en particulier à travers la

⁴⁴ En ce qui concerne Chromace, souvent présenté comme l'ami d'Ambroise, ou même son disciple en matière d'exégèse biblique, Cl. Sotinel souligne que la relation de proximité que supposent de tels termes n'est pas attestée dans les sources, cf. *Identité* [n. 14], p. 182. La seule lettre adressée par Ambroise à Chromace autour de 389-390 ne comporte aucun indice de familiarité, même si l'état incomplet des dix livres de cette correspondance fausse peut-être la perspective. Du point de vue du contenu, il s'agit d'une lettre-traité d'exégèse sur la prophétie de Balaam, cf. M. ZELZER, *Hoc munusculum sanctae menti tuae transmissi ... Zum Brief des Ambrosius an Chromatius (epist. 28)*, in P.-Fr. BEATRICE – A. PERSIC (éds.), *Chromatius of Aquileia and his Age*, Turnhout 2011, pp. 171-191.

⁴⁵ *PCBE*, vol. 1, pp. 473-474.

⁴⁶ *PCBE*, vol. 1, pp. 771-772.

⁴⁷ *PCBE*, vol. 1, pp. 269-270.

⁴⁸ *PCBE*, vol. 1, p. 891. Sur ce siège et son premier évêque, cf. G. VISONÀ, *San Gaudenzio e le origini della Chiesa di Novara*, in *Il cristianesimo* [n. 7], pp. 75-97.

⁴⁹ *PCBE*, vol. 2, pp. 2296-2297. R. Lizzi Testa considère l'*epistula* 62 d'Ambroise adressée à Vigile suite à son élection comme un *codicillus* ratifiant celle-ci, cf. « Ambrose's Contemporaries » [n. 17], p. 158 et « Codicilli imperiali e insignia episcopali. Un'affinità significativa », *RIL* 122, 1988, p. 3-13.

⁵⁰ *PCBE*, vol. 1, pp. 1005-1006.

⁵¹ Sur cette élection et l'*epistula extra coll.* 14 qui s'y rapporte, cf. CRACCO RUGGINI, « Vercelli e Milano » [n. 21], pp. 91-120. Cf. aussi *infra* p. 14.

source principale qui nous renseigne sur celui-ci : la correspondance d'Ambroise. En tant que rituel social bien défini et couramment utilisé dans les milieux aristocratiques de l'Antiquité tardive, la correspondance était l'un des modes privilégiés de communication entre membres d'un réseau⁵². Dans le cas d'Ambroise, la publication en dix livres de ses lettres qui ne comprend pas l'intégralité de sa correspondance (on ne dispose pas de ses réponses aux lettres de Symmaque par exemple) relève d'un choix dont l'objectif est moins de suggérer l'étendue de ses réseaux que de révéler son influence et son action au sein de ceux-ci⁵³. En effet, chez un individu, que sa naissance et sa carrière politique avaient amené à employer ce rituel épistolaire, la correspondance reflète ainsi non seulement le rôle prépondérant joué par celui-ci, mais aussi les diverses interactions, suscitées par lui-même, entre les acteurs du réseau qu'il contrôle, notamment par le biais de ces lettres, comme nous le verrons plus loin à l'occasion de la missive adressée par Ambroise à Félix de Côme.

Cependant, ces échanges épistolaires pouvaient jouer un rôle encore plus significatif dans le fonctionnement du réseau. Plusieurs des lettres adressées par Ambroise à des évêques nouvellement élus sont des lettres de direction : il s'agit d'une littérature de conseil à visée pragmatique, destinée à des évêques dont il s'agit de guider les premiers pas à la tête d'une communauté, aussi bien en matière de pastorale que sur les sujets de politique religieuse, et avant tout sur la lancinante question arienne. Ces échanges qu'Ambroise entretenait avec les évêques de sa région n'ont donc pas qu'une fonction symbolique⁵⁴. Ils représentent, en effet, d'abord le moyen d'expression et la mise en œuvre de l'autorité d'Ambroise auprès des membres du réseau, sur lesquels il s'appuie pour maintenir sa propre position d'« évêque en chef » en Italie du Nord⁵⁵. Ces lettres constituaient, de

⁵² Cf. J. F. MATTHEWS, *The Letters of Symmachus*, in J. W. BINNS (éd.), *Latin Literature of the Fourth Century*, London 1974, pp. 58-99.

⁵³ Ambroise poursuit donc un but différent de celui identifié par Ph. Bruggisser, pour qui les lettres « montrent [...] les réseaux de relations et d'influences dont dispo[sait] l'épistolier », cf. *Symmaque ou le rituel épistolaire de l'amitié littéraire. Recherches sur le premier livre de la correspondance*, Fribourg 1993, p. 3.

⁵⁴ MCLYNN, *Ambrose* [n. 12], p. 282 : « A more significant function of these letters was symbolic : to accredit their recipients as *followers* of Ambrose ». À l'heure de nos propres « réseaux sociaux », l'expression de N. Mclynn prend une résonance toute particulière. Voir aussi H. A. ZURUTUZA, *Ambrosio de Milan y el reclutamiento de los 'hombres de Iglesias'*, in S. GASPARRI (éd.), *Alto medioevo mediterraneo*, Firenze 2005, p. 93-94.

⁵⁵ R. Lizzi insiste sur le rôle didactique de ces lettres dans la consolidation du réseau, mais souligne aussi – et c'est une interprétation stimulante – que le *De officiis*, généralement considéré comme une œuvre de conseil qu'Ambroise destinait à ses clercs, avait une fonction similaire en prônant la conformité à un certain modèle comportemental (incluant la pratique traditionnelle de

plus, l'un des deux vecteurs principaux de l'entretien du réseau. L'autre vecteur, peu souligné jusqu'ici dans l'historiographie, était constitué par les visites dans les sièges épiscopaux. Les motifs qui présidaient à ces voyages étaient nombreux : réunion de conciles, assemblée de synodes provinciaux, consécration de nouveaux évêques, dédicaces de basiliques *etc.* Ces déplacements étaient l'occasion d'exercer ou de bénéficier du devoir de l'*hospitalitas* épiscopale⁵⁶. Ainsi, Paulin rapporte qu'Ambroise, à la suite de son exil volontaire loin de Milan sur le point d'être envahie par les troupes de l'usurpateur Eugène au printemps 393, trouve d'abord refuge à Bologne, sans préciser qui est son hôte⁵⁷. Or, il semblerait qu'Eusebius, l'un des principaux soutiens d'Ambroise lors du concile d'Aquilée⁵⁸, pouvait être encore l'évêque de Bologne en 393. Ambroise lui-même exerçait le devoir de l'*hospitalitas* épiscopale. Lorsqu'il se trouvait à Milan, dans les années 385-386, Augustin a ainsi rencontré Filastre de Brescia en compagnie d'Ambroise⁵⁹. Après son élection à la succession de Filastre, Gaudence fut invité à son tour par Ambroise à venir prononcer des homélies à Milan même⁶⁰.

la *liberalitas* dans le rachat des prisonniers et une mise à niveau d'ordre intellectuel et culturel), cf. *Vescovi e strutture* [n. 17], pp. 29-36.

⁵⁶ Sur le devoir d'*hospitalitas*, cf. LIZZI, *Vescovi e strutture* [n. 17], pp. 164-166. L'*hospitalitas* était également un sujet sur lequel les évêques devaient s'exprimer afin d'encourager les fidèles à la pratiquer, en conformité avec les lois du Code Théodosien, comme en témoigne la lettre adressée par Ambroise au nouvel évêque de Trente, Vigile, cf. C. TAVOLIERI D'ANDREA, « Origine militare e fiscale dell'*hospitalitas*. L'esempio dell'*Epistula* 62 (M 19) inviata da Ambrogio a Vigilio di Trento », *ZAC* 12/3, 2008, pp. 504-514.

⁵⁷ On dispose de peu d'information sur le logement d'Ambroise lors de ses voyages. L'unique source qui, à ma connaissance, atteste une pratique d'*hospitalitas* épiscopale est la *Vita* de Gaudence de Novare, composée peut-être à la fin du VIII^e siècle. Elle mentionne, en effet, qu'Ambroise s'est arrêté à Novare, alors qu'il était en chemin pour Verceil (cf. *Acta Sanctorum, Vita Gaudentii* 11) afin d'apaiser les querelles nées lors la succession de Limenius, cf. *infra* p. 14. Paulin souligne, en revanche, dans sa *Vita Ambrosii* qu'il a séjourné, à Rome et à Florence, chez des personnages de rang sénatorial qui appartenaient sans doute à ce réseau aristocratique que j'ai mentionné plus haut, cf. *Vita* 10, 27-28. Sur le logement des clercs, notamment pendant leurs déplacements, cf. A. BODIN, « Quelques considérations sur le problème du logement des clercs dans l'Antiquité tardive » *ReAug* 59/2, 2013, pp. 337-378.

⁵⁸ La lecture des *Acta concili Aquilensis* révèle des interventions constantes de sa part.

⁵⁹ Aug., *epist.* 222, 2.

⁶⁰ Il est question de deux homélies, dont l'une, consacrée au *natalis* de Pierre et Paul, a été conservée, cf. Gaud., *tract.* 20, 1. Sur les relations entre les deux sièges, cf. M. BETTELLI BERGAMASCHI, *Brescia e Milano alla fine del IV secolo. Rapporti tra Ambrogio e Gaudenzio*, in G. LAZZATI (éd.), *Ambrosius episcopus. Atti del congresso internazionale nel XVI centenario della elevazione di Sant'Ambrogio alla cattedra episcopale, Milano 2-7 dicembre 1974*, Milano 1976, t. 2, pp. 150-167.

Des pairs inégaux : fonctionnement hiérarchique et dynamiques de contrainte

De l'instrumentalisation à l'ordre

La structure pyramidale de ce réseau épiscopal impliquait des dynamiques de contrainte qui se traduisaient concrètement par des pressions exercées sur les membres du réseau par le pôle dominant. Ce type de structure pour un réseau épiscopal représente cependant un paradoxe dans la mesure où les évêques sont, du point de vue ecclésiastique, des pairs. Il semble donc qu'il y avait, en Italie du Nord, une double organisation concurrente et pourtant concomitante. D'une part, la structure formelle du réseau épiscopal qui plaçait tous les membres sur un pied d'égalité et, d'autre part, la structure informelle, née des jeux de pouvoir d'Ambroise, qui créait une hiérarchie entre égaux. Comment Ambroise était-il en mesure d'influencer le comportement des acteurs du réseau qui étaient ses collègues, et non des subordonnés ? Ces jeux de pouvoir reposaient sur la capacité d'Ambroise à mobiliser et à exploiter les relations créées. L'instrumentalisation était, de fait, l'une des formes principales de contrainte que pouvaient subir les membres du réseau. Les relations entre Ambroise et Constance de Clatène⁶¹ (dans la région de Bologne) en sont une autre illustration. En raison de la fonction première du réseau épiscopal constitué en Italie du Nord qui était de présenter un front unifié contre l'hérésie arienne, Ambroise utilisait, en effet, certains évêques afin qu'ils exercent une surveillance sur les communautés d'autres cités. Ainsi, Constance se vit investi d'une mission par Ambroise, parce que celui-ci ne pouvait la mener lui-même. Dans une lettre datée de 379, Ambroise le chargea d'être le visiteur de la communauté d'Imola, ville elle aussi proche de Bologne, jusqu'à l'élection d'un nouvel évêque. La recommandation d'Ambroise était double : elle portait à la fois sur le danger représenté par des ariens venus d'Illyrie et qui auraient trouvé refuge dans cette cité, et sur le soin à apporter à la réconciliation avec les hérétiques qui étaient revenus à la vraie foi⁶². Il s'agissait cependant principalement d'empêcher les ariens de répandre leurs idées dans la communauté et de perturber à nouveau une élection épiscopale. Cette affaire d'Imola montre donc que le réseau avait une fonction concrète de surveillance et qu'Ambroise mobilisait ses acteurs pour les affecter à des tâches qui servaient les finalités premières du réseau.

L'exploitation d'un rapport inégalitaire, comme celui du rapport de débiteur à créancier créé par une élection, permettait également à Ambroise de contraindre

⁶¹ Il est impossible aujourd'hui d'identifier cette ville avec certitude.

⁶² Ambr., *epist.* 36 (M 2).

certaines de ses obligés à des actions qui maintenaient le réseau mis en place. Ainsi, dans une lettre adressée à Félix de Côme, il recommande à ce dernier, qui lui doit la création de son siège⁶³, d'assister à la consécration d'une basilique dans la cité d'un autre de ses obligés, Bassianus de Lodi⁶⁴. La lettre d'Ambroise à Félix est d'abord une réponse à l'invitation lancée par ce dernier pour l'anniversaire de son élection épiscopale, auquel Ambroise s'excuse de ne pouvoir se rendre pour des raisons de santé. Concernant la consécration de la basilique, qui constitue le second sujet abordé mais qui forme le cœur de la lettre, la présence de Félix n'a pas été exigée par Ambroise le premier, mais c'est Bassianus lui-même qui a demandé à Ambroise de jouer les intercesseurs pour que son collègue se rende à Lodi⁶⁵. Un passage de cette lettre mérite une attention particulière :

« C'est alors que j'ai mentionné, dans les propos que nous échangeons, le jour anniversaire de ta consécration, qui aurait lieu au tout début des calendes de Novembre ; sauf erreur de ma part, ce jour était devenu tout proche et devait être célébré le lendemain, il s'ensuivait donc qu'il ne pourrait pas te servir d'excuse. Par conséquent, j'ai donc promis pour toi [que tu viendrais], puisque à toi aussi il est permis de faire des promesses pour moi ; je lui ai promis (*i. e.* à Bassianus), j'en ai ainsi jugé. Je suis, en effet, parti du principe que tu serais présent parce que tu dois être présent. Par conséquent, ce que j'ai promis ne te contraindra pas plus que ta façon d'agir habituelle, toi qui as engagé ton esprit à faire ce qui se doit. Tu vois, par conséquent, que ce n'est pas tant à cause d'une promesse audacieuse qu'à cause de la connaissance que j'ai de toi que je me suis engagé envers notre frère. Viens donc, pour ne pas mettre en faute deux évêques, toi, pour ne pas avoir été présent, moi, pour avoir promis à la légère⁶⁶. »

Les mots adressés à Félix de Côme sont assez fermes. On notera ainsi comment Ambroise balaie l'excuse que celui-ci aurait pu alléguer pour ne pas se déplacer à Lodi. Toutefois, la pression exercée par Ambroise s'exprime davantage par des biais indirects. Les ressorts rhétoriques sont ainsi convoqués pour déguiser en invitation ce qui, en réalité, s'assimile à un ordre. Cependant, cette lettre

⁶³ Les dernières phrases de la lettre contiennent une allusion voilée au tout nouveau magistère de Félix, cf. Ambr., *epist.* 5 (M 4), 7.

⁶⁴ Ambr., *epist.* 5 (M 4), 2.

⁶⁵ Ambr., *epist.* 5 (M 4), 1.

⁶⁶ Ambr., *epist.* 5 (M 4), 2 : *Tum ego nostris fabulis intescui diem natalis tui, qui foret in exordio ipso Kalendarum Nouembrium, eumque, si non fallerer, adpropinquasse et crastina celebrandum die, unde postbac non excusaturum. Promisi ergo de te, quoniam et tibi id de me licet, promisi illi, exegi mihi ; praesumptum enim habeo quod adfuturus sis, quia debes adesse. Non ergo te magis meum promissum tenebit quam tuum institutum, qui id in animum indueris, ut quod oportet facias. Aduertis itaque quia non tam promissi audax quam tui conscius fratri sponpondi. Veni igitur, ne duos sacerdotes redarguas, te qui non adfueris, me qui tam facile promiserim.*

révèle surtout la dimension coercitive de ce réseau épiscopal : les membres de celui-ci connaissaient son fonctionnement centralisé et savaient en tirer parti. En effet, Bassianus ne s'est pas adressé directement à Félix, mais il a demandé à Ambroise de jouer les intermédiaires, supposant par-là que Félix ne serait pas en mesure de refuser à Ambroise ce qui lui était demandé. Par conséquent, si Ambroise était le centre névralgique par lequel transitaient les communications du réseau, les évêques étaient capables d'instrumentaliser à leur tour ce réseau, avec le consentement d'Ambroise, afin d'exercer une pression sur l'un des leurs.

De l'ordre au chantage

Le cas de Gaudence de Brescia révèle, quant à lui, une forme plus élaborée de contrainte : l'intervention collective du réseau épiscopal pour contraindre un tiers à rejoindre ce réseau. Alors qu'il se trouvait en Orient où il avait récupéré des reliques de martyrs, Gaudence reçut en provenance de Brescia une délégation, porteuse de lettres d'Ambroise et d'autres évêques, afin qu'il revînt en Italie prendre la succession de Filastre qui venait de mourir. Dans l'homélie qu'il prononce le jour de sa consécration, il explique qu'il a cédé à une très forte pression :

« Me sentant incapable en tout point de répondre à votre désir, j'ai tenté de toutes mes forces d'éviter cette lourde charge. Mais mon bienheureux père Ambroise et le reste des vénérables évêques, liés par le serment par lequel vous les avez obligés de façon irréflective, m'ont envoyé, avec votre délégation, des lettres d'un tel contenu que je ne pouvais plus désormais opposer de résistance sans dommage pour mon âme, à laquelle la communion du salut serait refusée aussi de la part des évêques d'Orient, sauf à promettre que je retournais chez vous. Obligé, donc, par une telle disposition et placé sous le joug de l'autorité des hommes saints ici présents, j'ai accepté cette charge du plus haut sacerdoce, alors que je n'en suis pas digne par mon mérite, pas capable en raison de mon âge, et que je ne suis pas assez mûr pour ce qui concerne l'enseignement⁶⁷. »

Le refus de l'épiscopat au motif de la lourdeur de la tâche et des qualités inadéquates du candidat est certes un *topos*. Cependant, le serment qui contraignait Ambroise et les autres évêques – qui ne sont pas nommés mais dont on

⁶⁷ Gaud., *tract.* 16, 2 : *Vnde imparem me uestro per omnia desiderio sentiens onus istud totis uiribus conatus sum declinare. Sed beatus pater Ambrosius ceterique uenerandi antistites sacramento, quo temere uos ipsos obligastis, adstricti tales ad me epistulas cum uestra legatione miserunt, ut sine damno animae meae ultra iam resistere non ualerem, cui ab Orientalibus quoque episcopis, nisi meum ad uos reditum pollicerer, salutaris communio negaretur. Tali igitur conclusus articulo et auctoritate sanctorum praesentium subiugatus, suscepi hoc summi sacerdotii munus nec merito dignus nec aetate aptabilis nec doctrina maturus.*

peut supposer qu'il s'agissait d'évêques de sièges voisins de Brescia –, ainsi que la menace d'excommunication montrent que la situation pouvait être l'objet de réelles tensions. Ambroise et les évêques d'Italie du Nord se sont en réalité livrés à un chantage. L'homélie suggère, en effet, que l'affaire a dû se dérouler en deux temps : une première demande a, semble-t-il, été faite à Gaudence qui a, comme il le dit lui-même, résisté de son mieux pour éviter la charge épiscopale. Face à ce refus, Ambroise et ses collègues ont donc employé des méthodes plus brutales en menaçant d'excommunier Gaudence. Le serment auquel Gaudence fait allusion reste, en revanche, obscur. Il est possible que les clercs de Brescia, poussés par le peuple, n'aient voulu personne d'autre que Gaudence. Il est également probable que le peuple le réclamait vivement, ce qui n'aurait rien d'étonnant puisqu'il s'impliquait, lui aussi, dans le choix de son pasteur, et de façon parfois très ferme⁶⁸.

De la contrainte subie à la norme intégrée ?

La promotion comme facteur d'acceptation ?

Mis à part le cas extrême d'une menace d'excommunication, il convient de s'interroger sur les raisons qui pouvaient motiver chez les membres du réseau épiscopal l'acceptation de ces pressions, directes ou indirectes, exercées par un *leader*. Une première raison a peut-être trait au milieu social des évêques choisis par Ambroise qui se voyaient proposer une promotion non seulement ecclésiastique, mais aussi sociale⁶⁹. L'origine sociale et la formation culturelle de ces

⁶⁸ Sur le rôle du peuple dans ces élections, cf. L. PIETRI – Y. DUVAL – CH. PIETRI, *Peuple chrétien ou plebs : le rôle des laïcs dans les élections ecclésiastiques en Occident*, in *Institutions, société* [n. 4], pp. 373-395, et plus précisément sur les manœuvres pour imposer un candidat précis, cf. pp. 383-386. Pour une analyse détaillée d'un cas de pression populaire qui vient à bout des résistances des évêques, voir l'étude récente sur l'élection en 420 sur le siège de Césarée d'Honorius, réclamé avec vigueur par la foule (appelée *seditiona multitudo* par Augustin, cf. *epist.* Divjak 22*, 6), dans J. C. MAGALHÃES DE OLIVEIRA, *Potestas populi. Participation populaire et action collective dans les villes de l'Afrique romaine tardive (vers 300-430 apr. J.-C.)*, Turnhout 2012, pp. 209-217.

⁶⁹ Sur cette politique de la « promotion épiscopale », cf. PALANQUE, *Ambroise* [n. 27], pp. 397-399, et surtout ZURUTUZA, « Ambrosio de Milan y el reclutamento », p. 93-95, qui met en évidence les enjeux de cette « stratégie cléricale » consistant à nouer des alliances avec les familles locales non aristocratiques afin d'assurer aux sièges épiscopaux un soutien local puissant. Concernant le profil social du clergé en général, voir l'étude d'A. ROUSSELLE, « Aspects sociaux du recrutement ecclésiastique au IV^e siècle », *MEFRA* 89, 1977, pp. 333-370. Il faut cependant souligner que, du point de vue économique, l'évêque occidental est encore une puissance mineure dans la cité à la fin du IV^e siècle, cf. SOTINEL, « Le personnel épiscopal » [n. 31], pp. 123-124.

évêques étaient, de fait, fortement éloignées de celles d'Ambroise. Chromace, par exemple, était un provincial dont le nom suggère des liens avec l'Orient, ce qui l'exclut des élites aristocratiques locales et des familles anciennes d'Aquilée⁷⁰. Les arguments développés dans la lettre à Félix de Côme étudiée plus haut sont aussi riches d'enseignement. Le premier argument, qui consistait à souligner une réciprocité dans les engagements à prendre (Félix peut aussi tenir des promesses au nom d'Ambroise) est hérité des procédés de l'*amicitia* aristocratique où il est essentiel de traiter sur un pied d'égalité celui qui se trouve être socialement inférieur⁷¹. Cette réciprocité, fortement connotée du point de vue aristocratique, est cependant présentée par Ambroise comme l'expression de l'*unanimitas* chrétienne⁷². Le second argument, qui se fondait sur la conduite exemplaire de Félix, qui connaît parfaitement ses devoirs, confirme indirectement son origine : évêque d'un siège épiscopal tout juste créé, il était probablement un diacre milanais, formé au plus près d'Ambroise selon le modèle décrit dans le *De officiis*, véritable « moral manifesto⁷³ » composé à l'intention de ses clercs⁷⁴. En adoptant ainsi à

⁷⁰ Cf. SOTINEL, *Identité* [n. 14], p. 183. Sur un déséquilibre des sources, consistant à privilégier le souvenir d'évêques d'origine aristocratique, au détriment de ceux d'extraction sociale plus basse, voir les analyses statistiques proposées dans EAD., *Le recrutement des évêques en Italie aux IV^e et V^e siècles. Pour une enquête prosopographique*, in *Vescovi e pastori in epoca teodosiana. XXV Incontro di studiosi dell'antichità cristiana Roma, 8-11 maggio 1996*, 1, Roma 1997, pp. 196-197. Sur l'arc temporel défini, Cl. Sotinel relève huit évêques issus de l'aristocratie et six avec une fortune personnelle (dont Filastre et Gaudence, évêques de Brescia). Pour une vue d'ensemble, cf. tableau récapitulatif p. 203. Sur les origines locales de membres du clergé d'Italie du Nord attestées seulement par l'épigraphie, voir dans ZURUTUZA, « Ambrosio de Milan y el reclutamento » [n. 54], p. 95, l'exemple de Latinus évêque de Brescia dans la première moitié du IV^e siècle qui fit dans cette cité tout son *cur-sus* ecclésiastique.

⁷¹ Cic., *Lael.* 69. Cf. D. KONSTAN, *Friendship in the Classical World*, Cambridge 1997, pp. 135-137.

⁷² Les premiers mots de la lettre à Félix (*Etsi habitu corporis minus ualebam, tamen ubi sermonem unanimiti mihi pectoris tui legi* [...]) mettent en avant cette *unanimitas* qui est, pour les chrétiens, la communion des âmes dans le Christ. Comme le résume J. Desmulliez, l'*unanimitas* repose sur la volonté de s'identifier à son correspondant : « Tu es moi, je suis toi, ceci exprime bien ce concept d'*unanimitas* », cf. « Étude sur la correspondance entre Symmaque et Ausone », in J. D. – CH. HOËT-VAN CAUWENBERGHE – J.-CH. JOLIVET (éds.), *L'étude des correspondances dans le monde romain de l'Antiquité classique à l'Antiquité tardive : permanences et mutations*, Lille 2010, p. 224. La lettre à Félix est la seule attestation dans toute la correspondance ambrosienne où Ambroise a recours à cette idée en s'adressant à un autre évêque (pour comparaison, Paulin de Nole l'utilise soixante-douze fois dans ses lettres, cf. DESMULLIEZ, « Étude » [n. 72], p. 223). Il appelle cependant Paternus, qui est probablement Aemilius Florus Paternus, proconsul d'Afrique en 393, *comes sacrarum largitionum* de 396 à 399 et destinataire de l'*epistula* 58 (M 60), son *unanimus*.

⁷³ DAVIDSON, *Ambrose* [n. 23], p. 73.

⁷⁴ Sur l'hypothèse d'un message à diffuser au-delà du siège milanais et le rôle de cette œuvre dans le réseau des évêques d'Italie du Nord, voir l'interprétation de R. Lizzi *supra* n. 55.

l'égard d'un collègue, qui n'est pas issu du même milieu que lui, les codes sociaux d'une classe supérieure, Ambroise recréait dans les rapports ecclésiastiques les liens qui unissaient traditionnellement un patron à son client⁷⁵. Il est donc possible que l'origine non-aristocratique des évêques d'Italie du Nord ait joué un rôle dans l'acceptation du *leadership* ambrosien.

Réseau épiscopal clientélaire et comportement collectif : le cas des conciles de 381 et de 392-393

De plus, les travaux des sociologues, notamment ceux menés dans la perspective des *Cultural Studies*, ont suggéré l'existence d'un lien fort, si ce n'est d'une corrélation, entre le processus d'ascension sociale et la reproduction mimétique de comportements liés à cette classe supérieure⁷⁶. Appliquée au cas d'étude qui nous occupe ici, cette analyse tend à souligner que le comportement des évêques serait le résultat de l'adoption assumée de codes spécifiques, qui irait de pair avec une acceptation de la contrainte exercée par Ambroise, celle-ci étant assimilable au rapport de dépendance qui unit le client à son patron.

Du point de vue du fonctionnement du réseau, cette lecture des dynamiques internes peut, de plus, recevoir le renfort d'autres travaux en sociologie en matière d'« analyse stratégique ». Cette dernière, en mettant en lumière les conventions implicites et les principes tacites qui régissent les rapports entre membres du

⁷⁵ Cf. R. SALLER, « Patronage and Friendship in Early Imperial Rome : Drawing the Distinction », in A. WALLACE-HADRILL (éd.), *Patronage in Ancient Society*, London – New York 1989, pp. 49-62. Sur Ambroise et les procédés de l'*amicitia* appliquée aux évêques, cf. LIZZI, *Vescovi* [n. 17], pp. 15-28 ; MCLYNN, *Ambrose* [n. 12], p. 277. Le caractère dissymétrique des relations entre Ambroise et les autres évêques d'Italie du Nord n'est pas sans rappeler la situation inverse d'Augustin, dont les lettres échangées avec des aristocrates montrent que, s'il s'efforçait de s'ériger en directeur spirituel, ses correspondants voyaient toujours en lui un homme de lettres, cf. É. REBILLARD, « Augustin et le rituel épistolaire de l'élite sociale et culturelle de son temps. Éléments pour une analyse processuelle des relations de l'évêque et de la cité dans l'Antiquité tardive », in É. R. – CL. SOTINEL (éds.), *L'évêque dans la cité* [n. 31], pp. 129-136. Ambroise, au contraire, tire parti d'une relation déséquilibrée du point de vue social, égalitaire du point de vue ecclésiastique, la première l'emportant sur la seconde. H. A. Zurutuza interprète cependant l'adoption des codes aristocratiques à l'égard d'évêques de plus basse extraction comme un moyen d'élever le niveau culturel de ceux-ci pour les rendre plus aptes aux tâches dont ils devaient s'occuper, cf. « Ambrosio de Milan y el reclutamento » [n. 54], p. 94 : « Este programa contemplaba la formación cultural de los obispos que involucra tanto el servicio político como el eclesiástico, en definitiva la necesidad de integrarlos a ambos sistemas de control social. Elevar el nivel cultural de los obispos serviría para reforzar el frente unitario ortodoxo contra enemigos de fe diversa. »

⁷⁶ Voir notamment les études suivantes : R. HOGGART, *La culture du pauvre, étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, F. et J.-C. GARCÍAS, J.-C. PASSERON (trad.), Paris 1986 [1re éd., 1957] et S. HALL, « Codage/Décodage », in *Sociologie de la communication*, O. BEAUD et al. (éds.), Paris 1997, pp. 61-71.

réseau, pourrait, de fait, s'appliquer au réseau épiscopal de l'Italie du Nord à la fin du IV^e siècle. Une illustration de ce phénomène, où les comportements sont induits par la charge épiscopale et guidés par la reproduction des actions liées à son exercice, réside dans la participation aux conciles qui se sont tenus en Italie du Nord, celui d'Aquilée d'abord contre Palladius (381), puis celui de Milan contre Jovinien (392-393), et dans les signatures des synodales qui en découlent. Le concile d'Aquilée qui devait être à l'origine un concile universaliste, engageant évêques d'Occident et d'Orient, n'a rassemblé pour l'essentiel, suite à une intervention d'Ambroise auprès de l'empereur, que des évêques d'Italie du Nord, de foi nicéenne, afin de condamner les évêques ariens Palladius et Secundianus⁷⁷. Les évêques signataires dans les premiers rangs de la synodale correspondent, à quelques exceptions géographiques près, à la « bande d'Ambroise et de ses douze voisins », cette *conspiratio*, dénoncée par Palladius qui voyait réunis autour de l'évêque de Milan les proches et les obligés de celui-ci⁷⁸. De fait, si l'on exclut Constantius (Orange) et Iustus (Lyon) signataires aux troisième et quatrième rangs, se lisent les noms de Valerianus (Aquilée), Abundantius (Trente), Eventius (Pavie), Limenius (Verceil), Eusebius (Bologne), Sabinus (Plaisance), Exsuperantius (Tortona), Bassianus (Lodi), Anemius (Sirmium), Heliodorus (Altinum), Filastre (Brescia) et peut-être celui de Félix (Côme)⁷⁹. Le concile de Milan confirme, quant à lui, la sentence d'excommunication prise par le pape Sirice à l'encontre de Jovinien, un moine qui s'insurgeait contre les pratiques ascétiques, et les neuf signataires de la synodale de Milan étaient déjà signataires, à une exception près, de la synodale d'Aquilée⁸⁰. Les signatures de ces synodales constituent

⁷⁷ *Scolies* [n. 13], introd. R. GRYSO, pp. 124-130.

⁷⁸ Pallad., *apol.* 122 : « Alors que toi, Ambroise, tu ne pouvais être juge, et que ta bande, qui ne comportait que douze de tes voisins, aussi impies que toi, ne pouvait recevoir le nom de concile [...] », trad. R. GRYSO, p. 305. Au début des *Acta* du concile sont cités les noms de trente-deux *episcopi* : Valerianus, Ambrosius, Eusebius, Limenius, Anemius, Sabinus, Abundantius, Artemius, Constantius, Iustus, Filastre, Constantius, Theodorus, Almachius, Domninus, Amantius, Maximus, Felix, Bassianus, Numidius, Ianuarius, Proculus, Heliodorus, Iovinus, Felix, Exsuperantius, Diogenes, Maximus, Machedonius, Cassianus, Marcellus, Eustasius. La synodale comporte trente-quatre noms : trois noms sont omis par rapport aux *Acta*, et cinq ajoutés. Le noyau comportant une douzaine de noms pouvant se rapporter à des évêques d'Italie du Nord est constant.

⁷⁹ Si le Félix signataire au 25^e rang est bien l'évêque de Côme, il aurait été consacré en 375, et non en 380 ou 386. Au début des *Acta*, il s'agit du dix-huitième nom cité, juste avant celui de Bassianus de Lodi, cf. *Acta*, 1.

⁸⁰ Les signataires sont : Eventius (Pavie), Maximus (Emona), Félix (Côme), Bassianus (Lodi), Theodorus (Octodurum), Geminianus (Modène), Eustasius (siège inconnu ; il pourrait peut-être s'agir d'Eustaxius de Bologne), Constantius (Claterne), Sabinus (Plaisance), cf. Ambr., *epist. extra coll.* 15, 14.

des preuves tangibles de la mobilisation du réseau épiscopal au service de finalités doctrinales. Elles peuvent toutefois aussi être interprétées comme une manifestation indirecte de l'instrumentalisation du réseau par Ambroise et, par conséquent, d'une certaine forme d'obligation. En effet, si l'épiscopat était une charge personnelle, celle-ci impliquait cependant de participer à des actions collectives au service de l'Église. L'appartenance à ce réseau induisait elle-même l'acceptation de codes et de normes, dont la participation aux conciles constitue un exemple.

L'imitation d'Ambroise, entre modèle choisi et norme comportementale

La question qui se pose alors est la suivante : les codes ou les normes qui sont caractéristiques d'un réseau social peuvent-ils être interprétés comme des contraintes ? Ils représentent, en effet, une intériorisation de la norme qui se traduit concrètement par l'imitation. En ce sens, ces codes propres à un réseau constituent une forme d'obligation qui n'est pas imposée avec violence de l'extérieur, mais qui s'impose, par le biais de décisions conscientes ou inconscientes. Caractériser les comportements induits par l'appartenance à un réseau revient alors à les analyser plus comme le fruit paradoxal d'une obligation librement consentie, assimilable à un contrôle exercé sur soi-même, que comme une contrainte émanant d'un tiers. Toutefois, dans le cas de figure particulier que représente le réseau des évêques d'Italie du Nord, les deux notions, contrainte et obligation, sont difficilement séparables, tant la seconde se trouve générée et conditionnée par les dynamiques de la première.

De ce point de vue, le programme de construction de basiliques, destinées à accueillir des reliques apostoliques, qui se développe dans la lignée des travaux entrepris à Milan par Ambroise, forme un exemple de ce que j'appellerai une norme épiscopale comportementale. Au début des années 380, celui-ci fait construire la *Basilica* dite *Apostolorum*, ou *Apostoleion*, dédiée en 386, avec le dépôt de reliques particulièrement importantes, celles des apôtres Jean, André et Thomas⁸¹. Ces reliques avaient été probablement envoyées d'Orient par l'empereur Théodose. La basilique construite par Ambroise se signale tout particulièrement parce qu'elle est la première en Occident à imiter le plan de l'*Apostoleion*, construit par Constantin à Constantinople, c'est-à-dire une basilique non pas à nef unique, mais en forme de croix. On constate que Bassianus de Lodi, Sabin de Plaisance et Gaudence de Brescia imitent l'initiative d'Ambroise en faisant construire à leur tour des *Basilicae Apostolorum*, dans lesquelles sont déposées des

⁸¹ Il s'y trouvait probablement aussi celles de Pierre et Paul, la question n'est pas tranchée. Sur cette basilique et ses reliques, cf. MCLYNN, *Ambrose* [n. 12], pp. 226-234.

reliques des apôtres, celles de Jean, André et Thomas⁸². Il est probable que ces reliques, identiques au groupe milanais, ont été fournies par Ambroise lui-même. D'après les données archéologiques, les basiliques de Côme et de Vérone, construites à la fin du IV^e siècle ou au début du V^e siècle, possédaient, quant à elles, les mêmes traits architecturaux spécifiques que l'*Apostoleion* de Milan⁸³. Par conséquent, il existait en Italie du Nord un vaste programme de construction qui s'inspirait de celui entrepris par Ambroise, et qui se perpétuait aussi après la mort de celui-ci, preuve, s'il en est, que cette action était désormais intégrée et pérenne. La dédicace d'une basilique représentait aussi un moyen de renforcer la cohésion de la communauté épiscopale puisqu'elle rassemblait les évêques voisins du siège concerné. Bassianus de Lodi, comme on l'a vu plus haut, cherchait à obtenir la venue de Félix de Côme en s'adressant à Ambroise, et Gaudence de Brescia déplorait que n'aient pu se rendre à la dédicace de sa basilique la plupart des évêques invités en raison des premières incursions des troupes d'Alaric en Émilie-Ligurie⁸⁴.

Outre la charge épiscopale elle-même qui engage des comportements à une échelle collective et en vertu de démarches attendues par cette même charge, outre le *leadership* d'Ambroise qui ne peut être invoqué comme une causalité absolue, il faut aussi considérer que l'acceptation des contraintes diverses liées à l'épiscopat touchait à l'intérêt personnel des membres du réseau. Les évêques promus trouvaient, de fait, un intérêt évident à leur nouvelle position qui les plaçait dans la hiérarchie ecclésiastique et leur permettait de satisfaire une éventuelle ambition.

Cependant, le *leadership* ambrosien allait-il pour autant de soi ? L'influence exercée par Ambroise sur les évêques d'Italie du Nord suscitait parfois des dissensions. Les sources sur la question sont toutefois peu nombreuses. Sans doute s'agit-il précisément d'un effet de source : les renseignements sur les évêques d'Italie du Nord dans les dernières années du IV^e siècle nous sont donnés principalement, soit par la correspondance d'Ambroise, soit par sa *Vita*, rédigé par son secrétaire Paulin⁸⁵. On connaît toutefois le cas problématique de la succession de

⁸² PICARD, *Le souvenir* [n. 20], pp. 272-273. Sur Lodi, cf. A. CARETTA, « La dedicazione della Basilica XII apostolorum di Laus Pompeia », in A. C. (éd.), *San Bassiano vescovo di Lodi. Studi nel XVI centenario della ordinazione episcopale, 374-1974*, Lodi 1975, pp. 63-70.

⁸³ F. TOLOTTI, « Tre basiliche paleocristiane dedicate agli apostoli in alta Italia », *Miscellanea Belvederi*, Città del Vaticano 1954, pp. 370-379.

⁸⁴ Gaud., *tract.* 17, 2.

⁸⁵ Cet effet de source représente, de fait, une difficulté dont il faut tenir compte, sans pour autant verser dans une histoire du christianisme en Italie du Nord où les textes ambrosiens représenteraient un carcan faussant définitivement toute perspective, cf. M. HUMPHRIES, *Communities of the Blessed. Social Environment and Religious Change in Northern Italy, AD 200-400*, Oxford 1999, p. 18

l'évêque Limenius à Verceil en 396. Le candidat soutenu par Ambroise, Honoratus – qui finira par être élu – est d'abord rejeté par la population qui lui en préfère un autre, issu d'une famille de propriétaires terriens⁸⁶. Ambroise adresse une lettre de justification à la communauté de Verceil, déchirée par cette querelle de succession, parce que celle-ci l'accuse d'être à l'origine des troubles en refusant l'élection du candidat qu'elle souhaite⁸⁷. Il est à noter que cette lettre d'Ambroise ne faisait pas partie de celles qu'il décida de publier lui-même dans sa correspondance organisée en dix livres⁸⁸.

Quelques mots de conclusion sur le cas particulier représenté par le réseau des évêques d'Italie du Nord à la fin du IV^e siècle. Plusieurs affaires révèlent que l'appartenance à ce réseau impliquait une soumission tacite au *leadership* ambrosien, en vertu de la transposition dans la sphère ecclésiastique de pratiques héritées des milieux aristocratiques. Cette appartenance induisait aussi une conduite conforme aux attendus de la charge épiscopale. Cependant, certaines actions liées à cette charge se faisaient sous la direction d'Ambroise – comme dans le cas des conciles – ou à l'instigation de celui-ci, comme l'illustre le programme de construction des basiliques. Le fonctionnement du réseau permet donc de distinguer deux dimensions différentes dans la notion de « contrainte ». La première a trait à l'action menée par un individu, qui joue un rôle clé dans la construction du réseau et dans le contrôle de celui-ci. La contrainte exercée sur les membres naît alors d'une figure dépositaire d'une autorité, qui exploite un système qu'elle a elle-même mis en place. C'est en somme une « contrainte surplombante », inhérente à un réseau

(sur cet ouvrage voir en particulier les réserves formulées par Cl. Sotinel dans « La diffusion du christianisme en Italie du Nord : chronique bibliographique » *AntTard* 9, 2001, pp. 368-372).

⁸⁶ Pour les enjeux de cette élection, cf. CRACCO, *Economia e società* [n. 17], pp. 184-190 ; *praes.* pp. 187-188 sur l'hypothèse d'un *latifondista* désiré par le peuple. On peut rapprocher ces dissensions opposant Ambroise qui a choisi un candidat, à une communauté qui en souhaite un autre, issu des fortunes terriennes locales, des troubles générés par l'élection d'Honorius de Césarée que refusait initialement Augustin, cf. *supra* n. 68.

⁸⁷ Ambr., *epist. extra coll.* 14, 1.

⁸⁸ On connaît aussi par le biais de Sozomène un cas de rébellion contre l'autorité d'Ambroise, non d'un évêque mais d'un de ses diacres, Gerontius, qui devint ensuite évêque de Nicomédie. Parce qu'il s'était vanté d'avoir capturé un démon femelle, Gerontius reçut, en effet, l'ordre d'Ambroise de se purifier et de faire pénitence. Refusant d'obéir, il partit pour Constantinople « comme », dit Sozomène, « s'il se moquait d'Ambroise », et reçut ensuite, grâce aux liens qu'il noua là-bas, l'évêché de Nicomédie. À cette nouvelle, Ambroise écrivit (la lettre est malheureusement perdue) à Nectaire de Constantinople pour faire déposer Gerontius, car il considérait l'accession de celui-ci à l'épiscopat comme un outrage à sa propre personne et à l'Église, cf. Soz., *Hist. eccl.* 8, 6, 3-7.

de structure pyramidale et hiérarchique. La seconde dimension est une dynamique interne au fonctionnement du réseau social : les acteurs, ici les évêques, contribuent à maintenir et à pérenniser la structure qui les contraint, par des actions collectives (les décisions conciliaires) ou individuelles (les constructions de basiliques), parce que c'est leur intérêt (il y a une dimension paradoxale), et leurs comportements apparaissent ainsi largement déterminés par ce système de relations inter-épiscopales auxquels ils appartiennent.

L'interrogation que soulève en définitive le réseau des évêques d'Italie du Nord a trait à la définition même de la contrainte qui apparaît, dans ce cas particulier, comme inséparable de la notion d'obligation. En effet, si la contrainte peut se définir au premier abord comme une forme de coercition exercée de façon plus ou moins brutale, il ne faut pas exclure deux autres aspects qui apparaissent constitutifs du fonctionnement de ce réseau épiscopal tel qu'il fut créé par Ambroise : d'une part, l'exploitation de relations inégalitaires, fondées sur des origines sociales contrastées et sur des rapports de débiteur à créancier dans le domaine ecclésiastique, et d'autre part, l'instauration de comportements collectifs dont la communauté ecclésiastique sanctionnait la validité par sa participation même.